

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Technique en radiologie médicale

1 Intitulé du module

Professionnalisation et Travail de bachelor 3

AA 2022-2023

Code :

S.RM.SO370.3383.F.12

Type de formation : Bachelor

Caractéristique

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière au sens de l'art. 25, al. 1 des directives-cadre relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Obligatoire

Niveau

Type

Organisation temporelle

Module de base

Module principal

Module sur BScS1

Module M1

Module d'approfondissement

Module d'étaillage

Module filé sur BScS 5 et 6

Module M2

Module avancé

Module complémentaire

Module M3

2 Organisation

Crédits ECTS :

6

Langue principale d'enseignement

Français

Allemand

Anglais

3 Prérequis

Pas de prérequis

Avoir validé le module 2382.F.12

Avoir suivi le module...

Autre... anglais (lecture)

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Rôle d'expert

Rôle de communicateur

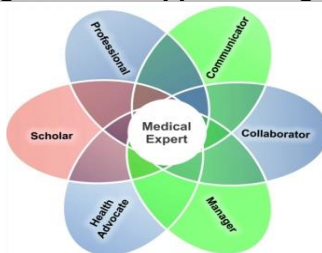
Rôle de collaborateur

Rôle de manager

Rôle de promoteur de la santé

Rôle d'apprenant formateur

Rôle de professionnel



Objectifs généraux d'apprentissage

S'initier à une démarche de recherche dans le contexte professionnel

Présenter un projet de recherche par écrit et par oral

Développer sa pratique réflexive dans le cadre d'ateliers d'analyses de la pratique

5 Contenu et formes d'enseignement

Modalités d'enseignement

Les contenus d'enseignement et les productions attendues sont décrits dans le syllabus.

Séminaires

Travaux dirigés

Cours magistraux

6 Modalités d'évaluation et de validation

Epreuves :

Ecrite

Orale

Travaux pratiques/simulation

ECOS

Travail de Bachelor

Validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Le module est validé si l'étudiant obtient au moins la qualification de E au Travail de Bachelor

Le module est validé si les conditions de présences et/ou de participation sont respectées (voir point 8. Remarques)

Notification du module

Selon l'art 14 des directives filière

7 Modalités de remédiation et de répétition

Remédiations

Remédiation possible

Pas de remédiation

Autre (à préciser):...

Répétition

Répétition complète du module

Travail complémentaire

Validation de la répétition

Identique à la notification du module

Notifications de la répétition

Identique à la notification du module

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module correspondant fait foi.

8 Remarques

Conditions de présences et/ou de participation

Un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note de F.

9 Bibliographie

Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.

10 Enseignants

Cf. Planification de l'année en cours

Nom du resp. de module

Mme Champendal Mélanie

Descriptif validé le

17.09.2022

Mme Claudia Sà Dos Reis